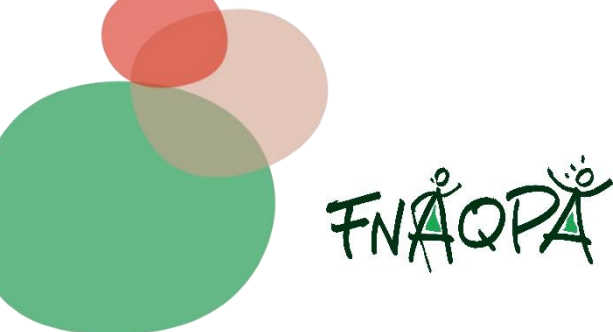




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 juin 2014

Loi vieillissement à l'ordre du jour du conseil des ministres : réaction de la Fnaqa

C'est presque un soulagement pour la FNAQPA de voir que le Premier Ministre a remis le dossier du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement sur le dessus de la pile. A ce titre, la FNAQPA se réjouit de la présentation ce jour du projet de loi en conseil des ministres.

Une loi de programmation qui, même si elle n'est pas le grand soir annoncé qui va résoudre tous les problèmes et répondre à tous les besoins, est importante pour les personnes âgées et les professionnels, en perspective des changements et évolutions nécessaires dans les prochaines années.

Toutefois, il reste beaucoup d'incertitude sur le calendrier parlementaire pour que la CASA, Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie créée en 2012 pour financer l'aide aux personnes âgées, aille enfin à destination de ce pourquoi elle a été créée. Une incertitude qui risque de détourner à nouveau la CASA de son objet, comme ce fut le cas deux années de suite.

La FNAQPA espère que le calendrier parlementaire ne reporte pas l'adoption de la loi au-delà du 31 décembre 2014, ce qui repousserait sûrement au 1er janvier 2016 la bonne utilisation des 650 Millions € de la CASA

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires
d'établissements et services pour personnes âgées à
but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la
qualité de vie des personnes âgées.

